

L'actu du Mois!

Le Président a enfin livré ses conclusions le 25 avril. Du grand débat au grand déballage, il est à craindre que les Français restent sur leur faim!

Une partie des mesures annoncées, instamment réclamées par le Sénat, doivent être saluées : la reconnaissance du rôle des communes et des maires, l'accélération du déploiement des maisons de service au public dans les cantons, le moratoire de fermeture des écoles et des hôpitaux ou encore l'amplification du principe de différenciation. De nombreuses questions demeurent cependant toujours sans réponse !



=> le **statut des élus et des maires** dont on parle depuis 30 ans, sans parvenir à avancer et à faire face à la détresse des élus locaux alors que le Sénat a déjà fait des propositions concrètes en la matière.

=> **à quand une réelle décentralisation?** La décentralisation n'est pas une menace mais une chance pour notre République, minée par l'ultra concentration parisienne : l'Etat doit cesser d'être tentaculaire et doit résolument se tenir à exercer ses fonctions régaliennes, stratégiques et de cohésion nationale, en laissant le local gérer le reste! Les pays qui marchent le mieux sont ceux qui pratiquent une démocratie ascendante !

=> **quels moyens financiers pour agir?** Il est indispensable d'accorder une plus grande autonomie fiscale et financière aux collectivités locales sur le principe de "qui commande paye, qui paye, commande". Il est nécessaire de consolider le socle des ressources propres des collectivités pour plus d'efficacité et de responsabilité.

Le Président de la République souhaite plus de proximité et a rappelé faire confiance aux maires : qu'il le prouve ! Dans ce contexte, le **droit à la différenciation et à l'expérimentation ne doit pas être de vagues déclarations d'intention mais de véritables outils de mise en oeuvre des politiques publiques**. Si la France est une et indivisible, elle n'est pas uniforme ! Les attentes et les besoins de la Haute-Savoie, territoire montagnard, industriel, touristique et doublement frontalier, sont forts éloignés de ceux de la Bretagne ou du Gers !

Enfin, s'agissant du financement de ces mesures, aucune piste sérieuse n'a été évoquée. Ceci ne pourra manifestement pas se faire en creusant davantage les déficits publics ! Les collectivités locales sont parvenues en quelques années à réduire leurs dépenses de 27 milliards d'euros pendant que l'Etat augmentait les siennes du même montant... l'exemplarité doit s'imposer à tous !

Retrouvez l'intégralité de mon retour sur ces annonces sur ma page facebook.



NOTRE DAME

Aucun mot n'est assez fort face à cette effroyable tragédie, à la perte de ce joyau inestimable de notre patrimoine en pleine semaine Sainte. Bravo à nos sapeurs-pompiers qui ont lutté inlassablement contre ce sinistre...



AU SÉNAT...

Proposition de loi sécurisant l'actionnariat des Sociétés Publiques Locales (SPL) et des Sociétés d'Economie Mixte (SEM)

Le 5 avril dernier, le Sénat a adopté à l'unanimité, la proposition de loi sécurisant l'actionnariat des SPL et des SEM. Ce texte, une fois adopté par l'Assemblée Nationale permettra à de nombreuses collectivités locales de sortir enfin de la situation difficile dans laquelle elles étaient suite à la décision rendue par le Conseil d'Etat le 14 novembre 2018.

Non au siphonnage du budget des agences de l'eau !

Lors de l'examen le 10 avril, par le Sénat de la **proposition de loi portant création de l'Office français de la biodiversité**, j'ai eu la satisfaction de voir l'un de mes amendements visant à préserver le budget des agences de l'eau adopté à l'unanimité, malgré un avis défavorable du Gouvernement. La sacralisation du budget des agences de l'eau est essentielle pour permettre aux agences de répondre aux besoins des collectivités locales liés à la gestion de l'eau (eau potable, réseaux d'assainissement, de protection contre les inondations ...).

#Sénatrice sur le terrain, à l'écoute des élus !



Inauguration d'InnoLab,
incubateur d'activités liées à la
transition énergétique, écologique
et solidaire du Genevois et de la
vallée de l'Arve.

Mes dernières questions écrites

- ➔ Problématique des Biens en indivision tombant en désuétude et entravant des projets d'aménagements urbains.
- ➔ Conditions de mise en disponibilité des agents territoriaux dans les zones frontalières.
- ➔ Modalités de calcul des objectifs de production de logements sociaux.
- ➔ Prélèvement à la source pour les travailleurs frontaliers exerçant notamment une activité en Suisse.

Retrouvez le détail de ces questions au lien suivant : **Mes questions parlementaires.**

Zoom sur le Projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé

Ce texte vise à faire émerger un système de santé mieux organisé dans les territoires, renforçant l'accès aux soins. Pour mesurer tous ces enjeux et préparer au mieux mon intervention au Sénat, j'ai rencontré de nombreux professionnels de la santé.

Le 12 avril dernier à l'invitation de Françoise Camusso, 1ère Vice présidente du Conseil Départemental, j'ai pu échanger avec le Docteur Lacaille, chef du Pôle de santé mentale, et le Docteur Karrey, psychiatre à l'hôpital d'Annecy concernant les conditions d'exercice en France des médecins non originaires de l'Union Européenne.

Je suis également allée à la rencontre du Docteur Thierry Dewaele, médecin généraliste aux Gets, concernant la lutte contre les déserts médicaux en vue de l'examen prochain par le Sénat de ce projet de Loi Santé.

Bien entendu, j'ai organisé une réunion de travail avec le Docteur René-Pierre Labarriere, Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie de l'Ordre des Médecins, et Le Docteur Arnaud Schreiber, Secrétaire Général, sur ce même sujet pour mieux appréhender les contours de ce texte.



EN BREF

➔ Remise des prix du 48ème grand prix de ski du Conseil Départemental au Grand Bornand.



➔ Assemblée Générale de la CAPEB de Haute Savoie au cours de laquelle nous avons visité les locaux du CFA de GROISY.



➔ 75ème anniversaire de la tragédie du Giffre du 1er avril 1944.



Me contacter:



Permanence parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville
74 800 La Roche-sur-Foron - Téléphone: 04 50 25 18 11

s.noel@senat.fr - www.senat.fr